

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 497.658

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Tracoir analogue à une plume à réservoir.

M. JØRGEN THORVALD ANDERSEN résidant au Danemark.

Demandé le 29 mars 1919, à 13^h 40^m, à Paris.

Délivré le 19 septembre 1919. — Publié le 12 décembre 1919.

(Demande de brevet déposée au Danemark le 28 mai 1918. — Déclaration du déposant.)

La présente invention, qui a pour objet un tracoir analogue aux plumes à réservoir, est principalement caractérisée par le fait que, dans le réservoir communiquant avec la partie tracante, qui est de préférence la pointe d'un tube effilé, l'encre ne se trouve pas à l'état de masse liquide libre dans ses mouvements et présentant une surface mobile, mais se trouve, pour ainsi dire, sous une forme agglomérée, par suite de ce fait que la cavité de ce réservoir est formée des pores capillaires d'une masse spongieuse appropriée, logée de préférence dans un récipient tubulaire facilement amovible, placé dans un porte-plume ressemblant par sa forme à un porte-plume réservoir ordinaire, ce récipient se terminant ou se reliant à une pointe creuse et recourbée, également remplie de la dite masse spongieuse, et constituant le tracoir. Pour remplir la capacité de la plume, il suffit d'en plonger la pointe dans de l'encre que la capillarité amènera vite dans la masse poreuse.

Pour réaliser un bon tracé, il faut qu'entre la pointe et la surface du papier l'effet capillaire soit plus fort que dans la masse poreuse qui remplit la pointe et, au fur et à mesure que la pointe consomme l'encre, et que, par suite, les pores se vident plus ou moins, l'encre doit affluer des parties de la masse

spongieuse de l'intérieur qui sont plus remplies. On peut ainsi continuer à écrire (tracer) jusqu'à ce que la masse spongieuse toute entière soit arrivée au plus bas degré d'imprégnation ou d'humectation.

A titre d'exemple, une forme d'exécution est représentée schématiquement au dessin, dans lequel :

La fig. 1 est une coupe longitudinale du tracoir, tandis que la fig. 2 montre, à une échelle réduite, comment on remplit l'appareil en plongeant dans l'encre la pointe du tube.

La masse poreuse 3, qui constitue le réservoir d'encre (fig. 1), peut être à volonté choisie, suivant le but que l'on se propose, de texture plus ou moins ferme.

La masse indiquée au dessin est supposée être veule, filamenteuse ou fibreuse comme de la ouate, de l'amiante, du verre filé ou des matières similaires. Le tube 4 qui la contient peut être en métal, verre, ébonite, porcelaine ou matière analogue. Il peut être ouvert par un bout, l'autre ayant la forme d'un cône 5 et se terminant par un orifice capillaire 6, pour effectuer le tracé. Il est avantageux de tenir courbée la pointe (le bec) de ce cône, car alors l'appareil étant tenu dans une position penchée, normale pour écrire, (comp. fig. 2) le plan de l'orifice 6 coïncidera

avec le plan du papier, ce qui préviendra le grattage et empêchera l'encre de couler d'une manière irrégulière.

Le tube 4 est logé dans une perforation 5 longitudinale du porte-plume 7, ayant la forme habituelle des porte-plumes réservoirs, et agencé pour recevoir le capuchon 8 ordinaire, aussi bien du côté de la pointe, comme représenté au dessin, qu'à l'autre bout. Ce 10 dernier bout est, ainsi que le capuchon, percé de canaux 9 et 10, qui permettent à la pression de l'air de s'exercer également sur les deux extrémités de la masse spongieuse 3 formant le réservoir d'encre.

15 Le capuchon porte en outre un petit écouvillon 11, servant à nettoyer la pointe à tracer.

Les détails spécifiés ici n'ont du reste aucune importance et peuvent être modifiés 20 de maintes manières.

La fig. 2 doit s'interpréter d'après ce que dit l'introduction. Il va de soi que le tube peut se charger soit à la pipette, soit par 25 succion, soit par immersion complète, mais la manière d'emplir le réservoir d'encre est ici caractéristique et très essentielle, en vue de la question de propreté, d'autant plus que le procédé indiqué n'est pas applicable aux autres porte-plumes réservoirs.

30

RÉSUMÉ.

Un traçoir analogue à un porte-plume réservoir, dont la plume est tubulaire, caracté-

risé par le fait que la cavité constituant le réservoir d'encre, qui communique avec l'orifice 35 de traçoir, est formée par l'ensemble des pores d'une masse spongieuse, de telle sorte que l'encre ne se trouve pas dans l'appareil à l'état de masse liquide libre dans ses mouvements et ayant une surface libre, mais se trouve 40 absorbée et retenue jusqu'à son emploi complet dans les pores de cette masse.

La masse spongieuse constituant le réservoir d'encre pouvant être logée dans un récipient tubulaire se terminant ou se rattachant à une pointe à tracer également remplie de la 45 masse spongieuse.

Le récipient rempli de la masse spongieuse, pouvant être amovible et logé dans un porte-plume analogue aux porte-plumes réservoirs 50 ordinaires.

La pointe à tracer creuse du récipient tubulaire rempli de la masse spongieuse pouvant être recourbée de façon que l'orifice par 55 où se fait le tracé fasse un angle avec l'axe du tube.

Des canaux pour le passage de l'air étant disposés tant dans le porte plume que dans le capuchon destiné à s'interposer à l'un ou l'autre bout du porte-plume, et permettant à 60 l'air d'exercer toujours la même pression sur les deux extrémités de la masse spongieuse.

JØRGEN THORVALD ANDERSEN.

Par procuration :

J. FAYOLLET.

Fig. 1.

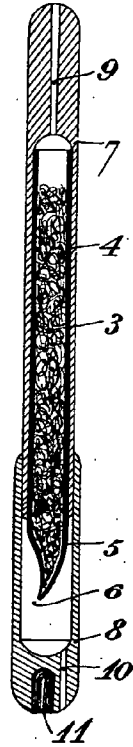


Fig. 2.

